



FORMATION EN PRÉSENTIEL

EXÉCUTER LES GESTES DE PREMIERS SECOURS

Dernière mise à jour le 01/04/2022.

OBJECTIF

Etre capable d'intervenir en cas d'accident pour éviter l'aggravation de l'état de la victime.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de secourir une victime de manière adaptée

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

MODALITÉS D'ACCÈS

Avoir la capacité de réaliser les gestes d'urgence au sol.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

en centre de formation ou dans l'entreprise

Tarif

200 € NET
par participant
700 € NET
par groupe

Réf.

EGPS-I

Contact

0950412583
contact@fipsformation.fr
www.fipsformation.fr

PRÉ-REQUIS

- Formation comportant des mises en situation, avoir la possibilité de se mettre au sol pour effectuer les gestes de premiers secours.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Matériel de simulation pour les mises en situation



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

C1 Protéger les personnes exposées pendant l'accident en les sensibilisant sur la 1ere intervention en repérant
· Les dangers · L'environnement · Les personnes exposées afin de construire une stratégie et une méthode d'intervention pour éviter les suraccidents

C2 Faire un bilan et évaluer les détresses de la victime afin de prioriser ses agissements en utilisant la méthode adaptée à l'intervention

C3 Appliquer les gestes d'urgence à la ou aux victimes afin d'éviter l'aggravation de leur état en utilisant les ressources à disposition

C4 Donner les informations appropriées aux secours spécialisés en utilisant le moyen de communication adapté

LES PLUS

Formation rapide intégrant les gestes élémentaires à effectuer.

INTERVENANT(S)

Formateur secourisme certifié.

ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle sur des cas d'accident, Quizz de validation minimum
6/10

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation en cours de dépôt à France compétences

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 12 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien des acquis en matière de premiers secours